

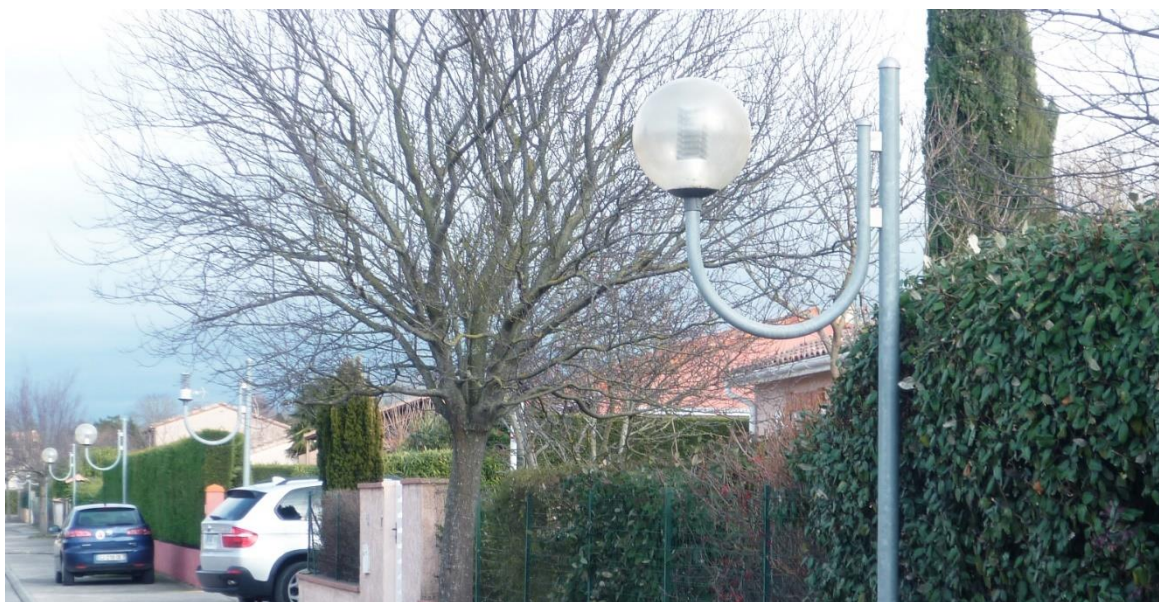


# COMMUNIQUÉ

20 mai 2021

## RÉUNION DU BUREAU DU SDEHG La transition énergétique au cœur des décisions

Lors de leur réunion du 20 mai, les membres du Bureau du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne ont établi les programmes de travaux en fonction des priorités liées à la transition énergétique et à la péréquation territoriale. Pour aller plus loin dans ses actions, le Bureau a acté l'adhésion à l'AREC et la participation au projet de la FNCCR pour l'ouverture des données numériques liées à l'éclairage public.



Les luminaires de type « boule » qui consomment beaucoup d'énergie et renvoient la lumière vers le ciel devront être supprimés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 conformément à l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la réduction des nuisances lumineuses.

### La transition énergétique au cœur des programmes de travaux du SDEHG

Le SDEHG réalise, pour les communes du département, des travaux de développement et d'amélioration des réseaux d'éclairage public et de distribution d'électricité. En plus d'apporter son expertise technique, le Syndicat prend en charge 80% du montant des travaux d'éclairage public.

Pour 2021, le Syndicat dispose d'un budget de 24 M€ pour le programme d'éclairage public et de 4 M€ pour les effacements des réseaux. **L'enjeu d'aujourd'hui est de maîtriser les ressources du Syndicat face à une demande de travaux de plus en plus forte de la part des communes. Les élus du Comité Syndical ont acté, lors du vote du budget, qu'il était indispensable d'adopter une gestion budgétaire rigoureuse permettant à la fois de satisfaire les demandes des communes tout en maîtrisant les dépenses.**

« Au regard du volume conséquent de demandes de travaux et du budget alloué, l'enjeu est aujourd'hui d'arbitrer les opérations à lancer en priorité. Pour cela, les élus du Bureau ont proposé une priorisation permettant d'établir des programmes de travaux qui intègrent pleinement les enjeux de la transition énergétique, notamment la réduction des nuisances lumineuses sur l'environnement. Afin de pouvoir satisfaire le plus grand nombre de communes, l'établissement des programmes tient également compte de paramètres assurant une péréquation territoriale. », explique Thierry Suaud, Président du SDEHG.

Les opérations programmées en priorité portent sur le remplacement de luminaires de type « boule » qui consomment beaucoup d'énergie et renvoient la lumière vers le ciel ainsi que sur la rénovation des installations vétustes de plus de 20 ans. Les programmes doivent également être établis en fonction des taux d'équipement en LEDS du parc d'éclairage public des communes, de la coordination avec d'autres travaux, du découpage en tranches de travaux cohérentes avec le nombre de points lumineux de la commune restant à rénover, de la date de la demande communale.

## Participer à la stratégie nationale de gestion de l'éclairage public

Le SDEHG s'associe à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) pour candidater à l'appel à projets national du « Plan de relance transformation numérique de l'Etat et des Territoires ».

La FNCCR portera un projet intitulé « France data réseau » qui a pour objectif de mettre en place une plateforme mutualisée facilitant le partage et l'utilisation des données numériques issues de l'activité des services publics en réseau, notamment en matière d'éclairage public.

Aujourd'hui, il existe peu d'informations sur le nombre et la nature des points lumineux à l'échelle du territoire national.

Le SDEHG serait donc contributeur de données numériques sur l'éclairage public en vue, à terme, de mesurer l'impact des points lumineux sur l'environnement et d'orienter les stratégies de gestion du patrimoine lumineux.

## Mobiliser les synergies pour renforcer les actions de transition énergétique

Dans le cadre de la recherche de partenariats et de synergie des expériences en matière de transition énergétique, le SDEHG va adhérer à l'AREC, l'Agence Régionale Energie Climat, qui accompagne les acteurs des territoires dans leurs projets de transition énergétique. Neutre, elle porte une vision objective sur les solutions de transition énergétique. Tiers de confiance pour les territoires, elle agit pour l'intérêt général. Sa mission est d'accompagner les porteurs de projets, de la réflexion stratégique et l'émergence jusqu'à la mise en œuvre et l'exploitation des projets.

Le SDEHG pourra ainsi faire appel à l'expertise de l'Agence pour mener certains projets tels que la construction d'ombrières photovoltaïques ou la rénovation des bâtiments communaux énergivores.

## SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE-GARONNE

9 rue des 3 Banquets – CS 58021 – 31080 Toulouse Cedex 6

[www.sdehg.fr](http://www.sdehg.fr)

En application de la réglementation « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité relativement à l'ensemble des données vous concernant. Pour toute demande, adressez-nous un message à [contact@sdehg.fr](mailto:contact@sdehg.fr).